

Un accompagnement d'expert, concret et personnalisé — adapté à votre horaire

ProfitHabilité est le programme bilingue et accessible de SavoirSphère qui offre, depuis 2000, un perfectionnement en gestion d'entreprise aux petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick. La composante de soutien personnalisé du programme ProfitHabilité vous jumelle à un expert de confiance qui vous aide à transformer vos objectifs de croissance en actions concrètes. L'expert s'adapte à votre réalité et à votre horaire, élabore pour vous une feuille de route sur mesure et vous accompagne dans sa mise en œuvre grâce à de la formation pratique, des outils et du coaching.

Êtes-vous admissible?

Pour être admissible, les demandeurs doivent, au minimum:

- Être une entreprise enregistrée dont le siège social se situe au Nouveau-Brunswick;
- Œuvrer dans un secteur admissible (tous les secteurs sauf ceux du détail ou de la vente en gros, de l'immobilier, des services gouvernementaux et ceux qui offrent des services de nature personnelle ou sociale);
- Être en opération depuis au moins deux ans;
- Générer des revenus

Objectifs

Les candidats doivent montrer que le soutien personnalisé les aidera à obtenir un ou plusieurs des résultats suivants :

- Améliorer l'élaboration et la mise en place de stratégies;
- Développer de solides compétences en direction et en gestion;
- Améliorer les processus internes.

Les candidats qui démontrent que le projet aura un impact sur la croissance de leur entreprise seront acceptés en priorité.

Activités

Le Soutien personnalisé suit un processus clair en cinq étapes, conçu pour maximiser votre temps et votre investissement. Toutes les activités doivent être complétées si votre demande est approuvée.

1. **Évaluation de l'entreprise** : Travaillez avec SavoirSphère pour compléter une évaluation générale de votre entreprise afin d'identifier les priorités pour votre soutien personnalisé.
2. **Sélectionner un expert** : Parmi la liste des [Associés de SavoirSphère](#), choisissez un expert possédant les compétences nécessaires.
3. **Plan de soutien à la croissance** : En collaboration avec l'expert sélectionné, vous élaborerez un plan simple et ciblé qui présente vos objectifs et les activités que le programme réalisera pour vous aider à les atteindre.
4. **Mise en œuvre** : Réalisez les activités prévues dans votre plan grâce au soutien direct de l'expert sélectionné, incluant du coaching et de la consultation. Cela peut inclure la création de nouvelles stratégies ou d'outils, ainsi que l'accompagnement pour leur mise en œuvre afin d'en maximiser l'impact positif. L'expert peut travailler avec vous et votre entreprise lors de rencontres virtuelles ou en personne, selon un horaire adapté à vos disponibilités.

5. **Rétroaction** : Remplissez et soumettez une évaluation finale du programme

Coût et valeur du programme

Les entreprises admises au programme paieront 1000 \$ (+ TVH). Les demandeurs approuvés reçoivent de la consultation et du coaching d'une valeur pouvant atteindre 7500 \$ pour leur entreprise, qui comprend notamment :

- Un Plan de soutien à la croissance personnalisé
- Jusqu'à cinq jours de travail d'un expert pour offrir du coaching, créer des outils et ressources, et soutenir la mise en œuvre des actions prévues dans le plan de soutien.

SavoirSphère couvre également les frais de déplacement pour un maximum de deux visites en personne au site de l'entreprise.

Les entreprises approuvées sont uniquement responsables de payer les frais de participation de 1 000 \$ (+ TVH). SavoirSphère couvre les honoraires de l'expert ainsi que les frais de déplacement associés au travail approuvé dans le cadre du programme.

Exigences contractuelles

Les demandeurs peuvent participer au programme une seule fois pendant la durée du contrat (1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2026). Lorsque la demande est approuvée, SavoirSphère et le demandeur signent un contrat. Les engagements du participant suivants seront inclus dans l'entente :

- Le demandeur est l'unique responsable du respect des délais prévus lors de l'évaluation générale des capacités organisationnelles et du plan de soutien qui en découlera, avec la participation des intervenants clés. ***La participation de la direction ou des cadres supérieurs de l'entreprise est essentielle à l'approbation et à l'achèvement du plan de soutien.***
- L'expert de SavoirSphère consacrera cinq jours (40 heures) sur un maximum de 6 mois à la mise en œuvre de votre Plan de soutien à la croissance. Le temps à investir par les participants dépendra des activités approuvées (ex : formation de groupe, création d'outils, développement de stratégies ou de gabarits, accompagnement pour la mise en œuvre, etc.). Pour maximiser le rendement du programme, les participants doivent prévoir du temps et des efforts pour la préparation et le suivi afin d'atteindre les objectifs définis dans le Plan de soutien à la croissance.
- Les participants devront compléter un suivi immédiat après le programme, ainsi qu'une évaluation d'impact quatre mois après la fin du programme. Ils pourraient également être sollicités pour fournir d'autres commentaires ou un témoignage sur l'impact jusqu'à un an après le programme. Le défaut de compléter ces évaluations pourrait entraîner la perte d'accès à de futurs soutiens offerts par SavoirSphère. Les évaluations d'impact visent à mieux mesurer les résultats durant et après le programme. Ces résultats seront partagés de façon agrégée dans les rapports destinés aux bailleurs de fonds du programme. Aucun commentaire ne sera diffusé publiquement sans le consentement explicite du demandeur.

Processus de demande

Les formulaires de demande sont disponibles en ligne [ici](#). *Les demandes doivent être soumises pour des activités progressives.* Autrement dit, chaque demande doit représenter un projet distinct, et non la poursuite d'un projet antérieur. La subvention ne peut pas servir à couvrir les coûts d'activités entreprises avant l'approbation de la demande.

Calendrier

Nous acceptons maintenant des demandes pour cette composante. Les demandes seront approuvées et acceptées au fur et à mesure jusqu'à ce que tous les fonds aient été accordés. L'évaluation d'entreprises

approuvées sera effectuée moins d'un mois après leur admission au programme et les activités doivent être entreprises et achevées par l'entreprise participante dans les six mois suivant l'approbation, ou au plus tard le 15 octobre 2026.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Mylène Roy, gestionnaire de projets
SavoirSphère Canada
C.P. 7009
Fredericton (N.-B.) E3A 0Y7

Tél. : (506) 252-1025
Courriel : mylene.roy@learnsphere.ca
Site : www.savoirsphere.ca
Web : www.savoirsphere.ca

Bailleur de fonds du programme :



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency